

TAC6 - TARIFS CIMETIERES - entrée en vigueur le 01/01/2024

La concession est un emplacement dénué de toute construction sur lequel à leurs frais et en plus de l'achat de la concession les concessionnaires peuvent faire creuser un caveau, édifier une tombe, poser une stèle.

CONCESSIONS DE TERRAINS		Concession	Redevance à partir d'une 2ème inhumation en cercueil	Redevance à partir d'une 2ème inhumation en urne
Adultes	15 ans	178,00 €	89,00 €	89,00 €
	30 ans	294,00 €	147,00 €	147,00 €
	50 ans	573,00 €	286,50 €	282650 €
Enfants	15 ans	91,00 €	-	-
	30 ans	147,00 €	-	-
	50 ans	294,00 €	-	-

Au prix de la concession de terrain peut s'ajouter le prix du caveau

Cimetières du Centre Bourg et de la Ricotière		Case	Redevance pour dépôt d'urne supplémentaire
COLUMBARIUM	Durée		
Mise à disposition de structure en location d'une case contenant 1 à 4 urnes (selon la taille des urnes)	15 ans	320,00 €	160,00 €
	30 ans	609,00 €	304,50 €

UNIQUEMENT au Cimetière de la Ricotière		Redevance d'autorisation de dépôt d'une urne supplémentaire	
Cavurne (jusqu'à 4 urnes selon leur taille)			
Le cavurne est un caveau enterré spécialement conçu pour être un réceptacle protecteur des cendres. Plusieurs urnes de dimensions courantes peuvent y être déposées.	15 ans	259,00 €	129,50 €
	30 ans	487,00 €	243,50 €
Caveaux nus (durée en fonction du choix de la concession)			
1 place		1 076,00 €	-
4 places		2 609,00 €	-

Tarifs divers		2024
Mise en caveau provisoire	Par jour	
48 h		0,00 €
à partir du 3ème jour jusqu'au 15ème		2,40 €
à partir du 16ème jour		6,40 €
Vacations funéraires	Par vacation	25,40 €